



Weightlifting **CANADA** Haltérophilie

PROCESSUS D'ADMISSIBILITÉ DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Compétitions survenant du

1er juillet 2023 au 30 juin 2025

Approuvé le 29 janvier 2023

Version 1.1 (changement du calendrier de compétition 9 Feb 2023)

Version 1.2 (Mis à jour de l'âge 'next gen' pour le prochain cycle olympique, prolongation de la date de validité du document jusqu'au 30 juin 2025.) 10 juin 2024



Le Conseil d'administration de WCH a approuvé ce document le 29 janvier 2023. Ce document sera mis à jour sur une base annuelle.

Révisé et approuvé par :

- Craig Walker
- Trevor Cottrell
- Richard Mason
- Mac Read
- Rachel Leblanc Bazinet

Les marqueurs ont été recommandés par le comité de haute performance. Ce comité est composé des membres suivants :

- Mac Read
- Jocelyn Bilodeau
- Yvan Darsigny
- Mario Vachon
- Guy Greavette



CONTENU

Objectif :	4
Philosophie sur l'admissibilité d'Équipe Canada :	4
Identification des marqueurs :	4
Seuil minimal de performance (SMP).....	4
Qualification pour représenter Équipe Canada.....	5
Sélection dans l'équipe.....	7
Préparation à la compétition	7
Renonciation pour blessure d'un athlète élite.....	8
Financement	8
Droit d'amendement.....	8
Marqueurs et seuil minimal de performance senior	9
Marqueurs et seuil minimal de performance junior	10
Marqueurs et seuil minimal de performance jeunesse	11
Compétitions internationales de qualification de l'équipe.....	12



OBJECTIF :

L'objectif de ce document est de fournir aux athlètes, aux entraîneurs et aux officiels un aperçu étape par étape des qualifications pour être admissible à la sélection dans les équipes internationales de WCH et représenter l'équipe canadienne.

PHILOSOPHIE SUR L'ADMISSIBILITÉ D'ÉQUIPE CANADA :

WCH s'engage à développer le sport de l'haltérophilie à travers le pays. Pour atteindre cet objectif, nous croyons que les athlètes doivent avoir des occasions raisonnables de participer à des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux au fur et à mesure qu'ils améliorent leurs compétences et leurs capacités. Ceci est en accord avec le protocole de développement à long terme de l'athlète qui a été établi pour le sport de l'haltérophilie.

La définition de marqueurs de réussite est primordiale dans ce processus, car elle fournit aux athlètes et aux entraîneurs des attentes et des directives claires sur les performances requises pour être sélectionné pour les compétitions.

Le WCH estime que la sélection doit refléter les performances actuelles et le potentiel de l'athlète, tout en assurant une position concurrentielle lors de tous les événements internationaux.

IDENTIFICATION DES MARQUEURS :

Les marqueurs ont été recommandés au conseil d'administration par le comité de haute performance et sont basés sur les résultats des Championnats du monde seniors 2022 avec des ajustements pour les résultats de la catégorie de poids non olympique validés avec la formule Sinclair. Pour plus de détails sur le rationale, veuillez contacter mread@cwfhc.ca

SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE (SMP)

La sélection des athlètes pour les différents niveaux de compétition nécessite de multiples considérations. Une attention particulière sera accordée aux athlètes qui cherchent à se qualifier pour les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et/ou les Jeux panaméricains lorsqu'il existe des épreuves obligatoires pour la qualification. La philosophie pour toutes les autres décisions sera basée sur la performance de l'athlète par rapport aux marqueurs, avec des seuils minimums de performance requis pour certains niveaux de compétition. Chaque année, le seuil minimum de performance sera fixé pour les trois catégories d'épreuves suivantes :

CHAMPIONNATS DU MONDE ET CONTINENTAUX (NIVEAU ÉLITE)

- Championnats du monde IWF
- Championnats du monde juniors IWF



- Championnats du monde jeunesse IWF

JEUX MULTISPORTS ET GRAND PRIX IWF (NIVEAU INTERNATIONAL 2)

- Championnat panaméricain senior
- Championnat panaméricain junior
- Championnat panaméricain jeunesse
- Événements du Grand Prix IWF
- Championnat de coupe du monde

AUTRES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (NIVEAU INTERNATIONAL 1)

- Championnats du Commonwealth jeunesse, juniors et seniors
- Championnats du monde universitaires de la FISU
- Diverses compétitions sur invitation, disponibles de temps à autre.

Diverses compétitions sont organisées chaque année aux niveaux local, régional et international. Plusieurs de ces compétitions ont des normes établies qui échappent au contrôle de WCH. Lorsqu'une compétition a établi des normes qui diffèrent de celles établies par WCH, les normes de la compétition prévaudront. Lorsque des athlètes souhaitent participer à une compétition internationale qui ne figure pas dans la liste ci-dessus, WCH déterminera le niveau de qualification à appliquer en fonction des informations disponibles à ce moment-là.

Règles de sélection pour les Grands Jeux - c'est-à-dire les Jeux olympiques, les Jeux panaméricains, les Jeux du Commonwealth : Lorsque les normes de qualification établies pour des Jeux majeurs diffèrent des normes de qualification de WCH, les normes des Jeux majeurs prévaudront. Nonobstant les normes de qualification établies pour les grands jeux, aucun athlète ne peut représenter l'équipe canadienne à de grands jeux s'il ne satisfait pas à la norme internationale de niveau 1.

Le seuil minimum de performance pour les championnats nationaux sera établi en même temps que les normes incluses dans ce document et sera publié sur le site web pour être consulté par le public.

QUALIFICATION POUR REPRÉSENTER ÉQUIPE CANADA

Afin d'être pris en considération pour une équipe internationale, vous devez satisfaire aux exigences minimales suivantes :



VOUS DEVEZ ÊTRE UN CITOYEN CANADIEN OU UN RÉSIDENT PERMANENT ET AVOIR RÉSIDÉ AU CANADA AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.

Si vous avez une double nationalité, votre nationalité sportive doit être enregistrée en tant que Canada auprès de l'IWF ou de tout autre organisme compétent, au moment de l'épreuve finale de qualification. Des exceptions peuvent être faites à l'exigence de résidence pour les étudiants qui étudient à l'étranger. La résidence sera déterminée à l'aide des règles de l'ARC qui exigent un minimum de 183 nuitées au Canada au cours des 365 derniers jours.

VOUS DEVEZ ÊTRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT CANADIEN VALIDE

Un athlète doit être en possession d'un passeport canadien dont la date d'expiration n'est pas inférieure à 6 mois après la fin de la compétition, ou aux exigences d'entrée du pays hôte, selon la plus grande de ces deux dates.

ENREGISTREMENT ET ADHÉSION AUX PROGRAMMES DE DOPAGE

Les athlètes seniors doivent être inscrits dans le système ADAMS au moins 6 mois avant la compétition. Tous les athlètes, quel que soit leur âge, doivent avoir des informations sur votre localisation pendant la période requise avant la compétition et jusqu'au dernier jour de la compétition. La période requise pour la plupart des compétitions internationales est de deux mois. Pour les championnats du monde et les grands jeux, cette période est de trois mois.

Les athlètes sous le coup d'une suspension provisoire pour violation du Code de l'AMA et/ou du Programme antidopage canadien ne sont pas admissibles à la nomination ou à la sélection de l'équipe canadienne par WCH.

VOUS DEVEZ AVOIR L'ÂGE REQUIS POUR PARTICIPER À LA COMPÉTITION

L'IWF reconnaît quatre (4) groupes d'âge :

Jeunesse : 13 à 17 ans

Junior : 15 à 20 ans

Senior : 15 ans et plus

Maîtres : 35 ans et plus

Tous les groupes sont calculés sur la base de l'âge du participant au 31 décembre de l'année où se déroule la compétition.

ADHÉSION

Les athlètes doivent être membres actuels d'une OPS et en règle pour compétitionner.

CONCURRENT ACTIF



Les athlètes doivent s’entraîner activement. Les athlètes doivent signer et respecter l’accord de l’athlète de l’équipe nationale tel que publié par WCH.

SÉLECTION DANS L’ÉQUIPE

WCH sélectionnera nominativement, à la fin de la fenêtre de qualification de toute épreuve, le nombre maximum d’athlètes par sexe autorisé par le comité organisateur (généralement limité par les règles de l’IWF à dix (10) athlètes par sexe), à condition qu’ils aient atteint le seuil minimum de performance requis. WCH sélectionnera uniquement des athlètes parmi ceux figurant sur la liste d’inscription préliminaire d’une compétition donnée, sauf si les règles d’inscription en disposent autrement.

Les 10 athlètes avec le plus haut pourcentage du marqueur d’une compétition de qualification, à condition qu’ils atteignent le seuil minimum de performance, seront nommés dans l’équipe, avec un maximum de deux (2) par catégorie de poids IWF.

Deux autres athlètes ayant obtenu le plus haut % du marqueur seront désignés comme athlètes de réserve. L’un des réservistes peut être le « 3^e » dans la catégorie de poids et un second qui a le plus haut % de marqueur indépendamment de la catégorie de poids. Si les invitations sont refusées, WCH procédera par ordre de % de marqueur jusqu’à ce que 10 athlètes (ou le maximum autorisé pour la compétition, selon le plus élevé des deux) aient été désignés ou que tous les athlètes répondant au SMP aient été identifiés.

Les athlètes doivent déclarer leur catégorie de poids prévue pendant la phase de déclaration d’intérêt du processus. Le classement initial sera basé sur la catégorie de poids déclarée. Un athlète ne peut pas déclarer une catégorie de poids inférieure à celle dans laquelle il a atteint le total de participation.

Si un athlète qualifié souhaite passer à une catégorie de poids supérieure, il peut le faire à condition que son total ne soit pas inférieur à celui d’un autre athlète de cette catégorie et qu’il n’y ait pas déjà DEUX athlètes sélectionnés dans cette catégorie. Pour plus de clarté, si un athlète souhaite changer sa catégorie de poids déclarée pour une catégorie supérieure, il sera classé en fonction du marqueur de la nouvelle catégorie déclarée.

En cas d’égalité de points, l’athlète qui a obtenu le total le plus élevé pendant la période de qualification sera sélectionné. Ceci est conforme aux règles de l’IWF pour briser les égalités dans une compétition.

PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

Une fois qu’un athlète a été nommé et a accepté une place dans une équipe internationale, il doit démontrer qu’il est prêt à concourir 4 semaines avant la compétition. Les athlètes devront envoyer des vidéos (avec preuve de la date) de l’arraché et de l’épaulé-jeté démontrant qu’ils



sont capables de réaliser au moins 90 % de leur total de qualification pour la compétition. Si un athlète ne remplit pas ce critère, il sera retiré de l'équipe et tous les coûts supportés par WCH en ce qui concerne les frais de compétition, seront à la charge de l'athlète qui devra les rembourser.

La période qui s'écoule entre l'acceptation par l'athlète d'une place dans une équipe internationale et la date de compétition de l'athlète est appelée « période de préparation ». Au cours de la période de préparation, chaque fois qu'une maladie ou une blessure survient, elle doit être signalée au gestionnaire de la haute performance. Si une maladie ou une blessure non signalée ne l'est pas, elle ne peut pas être utilisée comme raison pour ne pas respecter l'exigence de 90 % définie ci-dessus. Lorsqu'une blessure ou une maladie a été signalée, WCH peut accorder un délai supplémentaire de 7 jours pour démontrer que l'athlète est prêt à concourir. Cette obligation de déclaration ne remplace pas et s'ajoute à toute obligation qu'un athlète peut avoir de déclarer une blessure ou une maladie en vertu de toute autre entente avec WCH, Sport Canada, À nous le podium ou le Comité olympique canadien.

RENONCIATION POUR BLESSURE D'UN ATHLÈTE ÉLITE

Un athlète élite senior peut demander une renonciation pour blessure aux fins de la qualification olympique pour participer à une épreuve obligatoire de qualification olympique uniquement. La demande de renonciation doit être faite en contactant le gestionnaire de la haute performance et être appuyée par une documentation médicale indiquant que l'athlète est incapable de participer à l'épreuve; toutefois, l'athlète devrait être en mesure de revenir à la compétition avant la prochaine date de compétition requise.

FINANCEMENT

WCH déterminera le financement des athlètes admissibles. En raison de contraintes financières, il se peut qu'il ne soit pas possible de financer toutes les compétitions. Les athlètes peuvent toutefois choisir de participer à la compétition pour laquelle ils ont été sélectionnés, à leurs propres frais. Au minimum, WCH tentera de financer les championnats du monde junior et senior. Les athlètes qui reçoivent un financement d'À nous le podium ne recevront pas de financement complémentaire pour des compétitions en plus du financement reçu d'À nous le podium.

DROIT D'AMENDEMENT

WCH se réserve le droit de modifier les règles si l'IWF ou le CIO modifie les règles applicables. WCH informera rapidement les athlètes et les entraîneurs de ces changements.



MARQUEURS ET SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE SENIOR

FEMME

	International 1 79 %	International 2 82 %	Next Gen Élite 85 %	Senior Élite 88 %	Marqueur
45	139	145	150	155	176
49	150	155	161	167	189
55	162	169	175	181	205
59	171	178	184	191	216
64	180	187	193	200	227
71	190	197	204	212	240
76	197	205	212	220	249
81	203	211	219	227	257
87	210	218	226	234	265
87+	221	229	238	246	279

HOMME

	International 1 79 %	International 2 82 %	Next Gen Élite 85 %	Élite 88 %	Marqueur
55	217	225	233	242	274
61	234	243	252	261	296
67	250	260	269	279	316
73	264	274	284	294	334
81	281	292	302	313	355
89	295	306	318	329	373
96	305	317	329	340	386
102	313	325	337	349	396
109	321	333	346	358	406
109+	337	350	363	375	426

- Next Gen (Relève) désigne les athlètes nés après 2002.



MARQUEURS ET SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE JUNIOR

FEMME

	International 1 73 %	International 2 76 %	Élite 80 %
45	129	134	141
49	138	144	152
55	150	156	164
59	158	165	173
64	166	173	182
71	176	183	192
76	182	190	200
81	188	196	206
87	194	202	212
87+	204	213	224

HOMME

	International 1 73 %	International 2 76 %	Élite 80 %
55	201	209	220
61	217	225	237
67	231	241	253
73	244	254	268
81	260	270	284
89	273	284	299
96	282	294	309
102	290	301	317
109	297	309	325
109+	311	324	341



MARQUEURS ET SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE JEUNESSE

FEMME

	International 1 66%	International 2 69%	Élite 72%
40	105	110	115
45	117	122	127
49	125	131	137
55	136	142	148
59	143	150	156
64	150	157	164
71	159	166	173
76	165	172	180
81	170	178	186
81+	175	183	191

HOMME

	International 1 66%	International 2 69%	Élite 72%
49	166	174	181
55	181	190	198
61	196	205	214
67	209	219	228
73	221	231	241
81	235	245	256
89	247	258	269
96	255	267	278
102	262	274	286
102+	268	281	293



Veillez consulter le site web pour obtenir les informations les plus récentes sur les compétitions de qualification.

